



Convocation

Assemblée communale

Le lundi 12 décembre 2022, à 20h dans la salle communale.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. a) discuter et voter les budgets 2023 :
 - Budget communal
 - Budget bourgeoisie
 - Budget électricitéb) fixer la quotité d'impôt ainsi que les différentes taxes communales et voter le budget 2023
3. Présentation des nouvelles autorités
4. Divers

Le budget et le détail des taxes sont disponibles sur le site internet : <http://www.courchapoix.ch/cpx/>

Il est également possible de venir chercher un exemplaire au secrétariat.

Le conseil communal